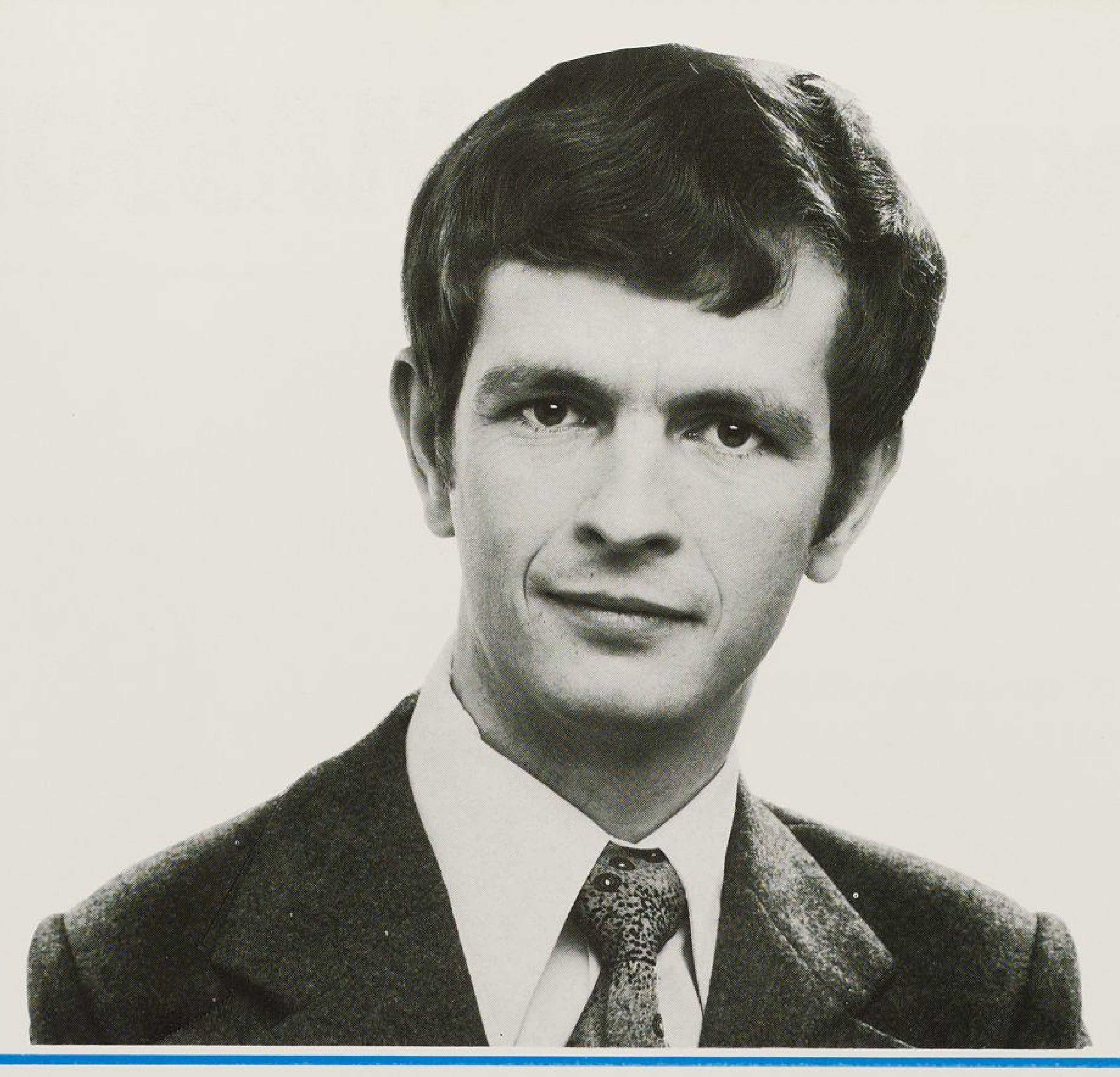


Jean-Louis MASSON

Candidat unique R.P.R. - U.N.M.

Pour changer de politique sans changer de société

Electrices, Electeurs,

L'Assemblée Nationale est le dernier rempart contre un monopole socialo-communiste sur tous les rouages de l'Etat. Les électeurs de la circonscription de METZ II ont toujours marqué leur volonté de conserver une société de liberté. Aujourd'hui plus que jamais, ils doivent confirmer leur choix.

L'efficacité d'un député passe par le travail, la compétence et la ténacité. En 1978, vous m'avez fait massivement confiance en m'élisant député. Pendant plus de trois ans, j'ai œuvré au service de tous les habitants de la circonscription de METZ II et vous connaissez mon bilan. C'est pourquoi, dans l'intérêt de la France et dans celui de notre région, je vous demande à tous de me renouveler votre confiance.

Le 14 juin, vous pourrez ainsi dire OUI à la France et OUI à la Lorraine.

un homme qui travaille,
un député efficace et disponible.

CIRCONSCRIPTION DE METZ II

ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 14 JUIN 1981

Jean-Louis MASSON

Un homme au contact de toutes les catégories sociales

Né à Metz, marié et père de deux enfants, Jean-Louis MASSON est petit-fils d'ouvriers du chemin de fer aux ateliers de Montigny et fils d'instituteurs en zone rurale. Il a effectué toutes ses études secondaires au Lycée Fabert à Metz. Officier de réserve, il a un rôle actif dans le cadre de nombreuses associations culturelles et sociales. Compte tenu de ses origines sociales, il est donc bien armé pour défendre utilement les intérêts de toutes les couches de la population.

Un homme compétent qui connaît nos problèmes

Polytechnicien et lauréat de la Faculté de Droit, Jean-Louis MASSON a également une solide expérience professionnelle. C'est en outre un spécialiste des problèmes économiques et administratifs de la Lorraine. Il est l'auteur de nombreuses publications (fiscalité d'Alsace-Lorraine, industrialisation...) et en particulier d'une thèse de 500 pages sur la sidérurgie lorraine et d'une étude détaillée sur le droit local d'Alsace-Lorraine.

Un homme qui travaille, un député efficace et disponible

Dans ses fonctions de député, Jean-Louis MASSON s'est montré efficace aussi bien au niveau national qu'au niveau local. Auteur d'une trentaine de propositions de loi, il a effectué plusieurs centaines d'interventions parlementaires.

Localement, il a donné une priorité absolue à l'emploi dans toutes les parties de la circonscription (pôle industriel d'Ennery, zones artisanales de Peltre, Marly et Retonfey, création de l'agence de l'air à Metz...). Il a eu également une action significative dans de nombreux autres secteurs : lutte contre la pollution de la Moselle par les chlorures, contournement autoroutier à l'est de Metz, résidence Aurélia (3[e] âge).

Jean-Louis MASSON est enfin un député toujours disponible au service de la population. Depuis 1978, il a tenu des permanences régulières dans toutes les communes et 21 grandes réunions publiques sur les sujets les plus divers. Il a enfin effectué plus de 1 000 interventions diverses pour régler des problèmes individuels.

Vu : le candidat

suppléant

Patrice BENINI

un homme de MONTIGNY

Fils de commerçants — son père est buraliste à Montigny — Patrice BENINI est marié et père d'un enfant. Il a toujours vécu à Montigny où il exerce la profession de kinésithérapeute-rééducateur.

Il complète l'action de Jean-Louis MASSON, que ce soit au niveau géographique ou au niveau professionnel car il est bien inséré dans le monde des travailleurs indépendants (commerçants, professions libérales...).

INTER-IMPRESSION - MOULINS-LES-METZ